

**Compte rendu de la réunion conjointe  
du Conseil d'Administration de l'Agence pour le Développement de la Matheysine  
et de la Commission Economie-Emploi de la Communauté de Communes de la  
Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais  
du jeudi 28 avril 2016**

**Etaient présents :**

Guy ABONNEL (Asso Insertion, service à la personne), Nadine BARI (Office tourisme, pouvoirs de Jean-Louis LEON et Christophe DAPPEL), Marie-Noëlle BATTISTEL (Députée), Serge BESCHI (CCMPCVV), Éric BONNIER (CCMPCVV), Frédéric CHAUD (CCMPCVV, Com éco-emploi), Nicole DELPUECH (CCMPCVV, Com éco-emploi), Jean-Pierre EYMERY (CCMPCVV), Laurent JONNET (GEM), Jean-Marc LANEYRIE (CCMPCVV, pouvoirs de Patrick KAITANDJIAN et Jean-Pierre GILLET), Raymond MASLO (CCMPCVV), François MEILLAND-REY (Professions libérales, pouvoir d'Amandine GORGY), Fabien MULYK (Conseiller Départemental), Alexandra PELLOUX (invitée, ADM), Joël PONTIER (invité, CCMPCVV), Jean-Marie SALVETTI (CCMPCVV, Com éco-emploi), Serge SAULQUIN (CCMPCVV, pouvoir d'Alain LUC), Marie-Claire TERRIER (Conseillère Régionale), Aline THIRIAL (Commerce Artisanat - Comité de soutien du Petit Train), Jean-Yves THIRIAL (invité, Comité de soutien du Petit Train), Jean-François TROUSSIER (CCMPCVV), Alain VILLARD (SMIME).

**Etaient excusés ou absents :**

Stéphane BERAUD (CCMPCVV, Com éco-emploi), Mauricette BERTINI (CCMPCVV, Com éco-emploi), Emile BUCH (CCMPCVV), Francis COTTE (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère), Christophe DAPPEL (Commerce Artisanat - Commerce Murois), Sandra DEFAY (CCMPCVV, Com éco-emploi), Christian DUHAUT (CCMPCVV, Com éco-emploi), Marylène GARCIA-ALVAREZ (CCMPCVV, Com éco-emploi), Gaëlle GARIBALDI (CCMPCVV, Com éco-emploi), Jean-Pierre GILLET (CCI Grenoble), Amandine GORGY (Syndicats patronaux), Alain HARET (Chambre d'Agriculture de l'Isère), Patrick KAITANDJIAN (CCMPCVV), Jean-Louis LEON (SMIME), Alain LUC (SMIME), Frédérique PUISSAT (Conseillère Départementale), Claudine PORCERO (Office tourisme), Patrick REYNIER POETE (CCMPCVV), Georges RUELLE (CCMPCVV, Com éco-emploi), Francine SAVIN (invitée, SMIME), Gilbert SCHAFFER (GEM), Michel TOSCAN (CCMPCVV, Com éco-emploi), Dominique VIALLET (CCMPCVV, Com éco-emploi).

Le quorum étant atteint, **Jean-Marc LANEYRIE, Président de Matheysine Développement et de la commission Economie-Emploi de la CCMPCVV**, ouvre la séance en accueillant, au sein de notre Conseil d'Administration, des nouveaux représentants des collèges suivants :

- . « Conseillère Régionale » : Marie-Claire TERRIER,
- . « Industrie et services liés », désignés par GEM (Groupement d'Entreprises de la Matheysine) :
  - . Laurent JONNET, Dirigeant de Motte Viandes (Fabrication et vente de produits alimentaires régionaux),
  - . Gilbert SCHAFFER, Dirigeant de Globe Service (Domiciliation postale pour particuliers et entreprises) et Président de GEM.
- . « Commerce et artisanat », désigné par « Le commerce murois » :
  - . Christophe DAPPEL, Président du Commerce Murois et dirigeant du Pavot Bleu.

Il présente l'ordre du jour du Conseil d'Administration :

- Rapport d'activité 2015
- FOMEL - Débat et délibérations portant sur :
  - o l'intégration d'un nouveau membre au comité d'engagement
  - o l'évolution du règlement
- Arrêté des comptes au 31/12/15
- Budget 2016
- Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale,
- Questions diverses

Le document de présentation du rapport d'activité 2015 est distribué en séance (cf pièce jointe).

Les informations complémentaires ci-dessous sont apportées aux dossiers :

### ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PORJET

**Alexandra PELLOUX** explique que le niveau des accueils des porteurs de projet souhaitant créer, reprendre, développer leur activité sur notre territoire reste stable par rapport aux autres années : 90 accueils.

Le dispositif FOMEL, consistant à accompagner méthodologiquement les porteurs de projet et le cas échéant à leur accorder un prêt personnel à 0%, d'un montant maximum de 10 000 €, a permis, depuis l'été 2013, de financer 18 projets, pour un montant global de 131 000 € de prêts, représentant 57 emplois créés ou maintenus.

**Jean-Marc LANEYRIE** rappelle que les fonds récoltés dans le cadre du FOMEL sont des fonds mobilisés localement grâce à la solidarité de nos élus et acteurs socio-économiques.

### PROMOTION DES LYCEES PROFESSIONNELS ET DES FORMATIONS PROPOSEES LOCALEMENT

**Jean-Marc LANEYRIE** insiste sur l'importance de former nos jeunes pour leur permettre d'accéder à l'emploi, qui plus est de « travailler au pays ».

Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire 3 lycées proposant des formations professionnelles variées :

- . le Lycée de la Matheysine prépare aux métiers de la vente et de l'accueil en « secteur touristique »,
- . le LYPPRA prépare aux métiers du service aux personnes et aux territoires,
- . le Lycée Alpes Sud Isère prépare à la conduite et à la maintenance des installations de production automatisée.

En 2015, le Lycée Alpes Sud Isère nous a alerté sur ses difficultés financières liées à la baisse des effectifs scolaires. En effet, la réorganisation, à l'échelle nationale, des cycles scolaires (maintien des élèves en difficulté plus longtemps dans le circuit « classique », BAC PRO en 3 ans au lieu de 4 précédemment) a fait du mal en matière d'effectifs dans de nombreux établissements.

Le territoire a entrepris plusieurs démarches (cf rapport d'activité) pour soutenir le lycée. L'une des plus importantes étant, fin 2015, l'achat des bâtiments du lycée par la CCMPCVV, permettant ainsi d'alléger les charges de fonctionnement du lycée tout en le maintenant dans les locaux.

Le territoire soutient ses lycées, publics / privés, dans leurs démarches de valorisation de formations professionnelles. Aussi, nous répondrons présent pour les accompagner dans le cadre de l'organisation d'un futur FORUM des « métiers professionnels et de la formation, de l'orientation professionnelle ...», en 2017.

### ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIETE EAU DES ALPES – VALECRIN

En complément des informations présentées dans le rapport d'activité, **Jean-Marc LANEYRIE** rappelle combien il est important de maintenir des emplois dans cette vallée rurale de notre territoire.

C'est la raison pour laquelle Matheysine Développement accompagne la société sur plusieurs actions (rééchelonnement du crédit-bail, rapprochements avec la centrale d'achat d'Intermarché...) afin de lui permettre de se maintenir en activité.

## FINANCEMENT D'UNE PARTIE DU RACCORDEMENT A LA FIBRE OPTIQUE POUR LES ENTREPRISES

**Joël PONTIER** rapporte les informations communiquées par Jean-Pierre BARBIER, Président du Département :

- le coût de la prise passe de 150 € (prix estimé) à 100 €,
- les travaux devraient aller plus vite que prévu et s'achever d'ici 2024 (et non 2027 comme prévu initialement),
- le Département priorise le raccordement des entreprises de plus de 5 salariés (début des travaux pour fin 2016 / début 2017),
- la DSP sera signée avec l'opérateur retenu le 29 avril 2016. Le nom de l'opérateur retenu sera alors communiqué,
- les appels de fonds auprès des collectivités seront lancés à l'automne 2016.

Joël PONTIER précise que Christian RIVAL, Vice-président du Département, chargé de l'Equipement et aménagement des territoires, et aide aux communes, développera ces nouvelles informations lors de la prochaine conférence territoriale.

**Fabien MULYK** complète : au final, le taux de couverture des usagers passe de 75% à 98% et, pour les 2% de « zones blanches » non couvertes (ex : le sanctuaire de La Salette : très touristique mais trop excentré pour être raccordé à la fibre optique) des solutions performantes (débit de 20 Mb/s), via d'autres réseaux (cuivre ou Wifi), seront mises en place.

Il ajoute que la prise de compétence « réseaux de communication électronique » par la CCMPCVV est la condition obligatoire pour que notre territoire obtienne une subvention de l'Etat sur ce projet.

**Joël PONTIER** a bien pris note. Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de l'exécutif de la CCMPCVV puis lors du prochain Conseil Communautaire.

## **LES PROJETS STRATEGIQUES**

### **> Petit Train**

**Fabien MULYK**, sans refaire tout l'historique du dossier, confirme que suite à l'appel à projet lancé par le Département, seulement 3 candidats, SNC Lavalin, Transdev et Klebert Rossillon, répondent aux critères du Département :

- apporter 25% du financement en fonds propres,
- garantir au moins 100 000 visiteurs,
- proposer une ligne électrique.

Le Département sera également très attentif sur les partenariats locaux développés par le prestataire.

Nicolas DARAGON, Vice-président au tourisme du Département, a confirmé qu'il y aurait au moins 2 millions de la Région qui seront mis au vote du contrat de plan Etat Région (ils étaient inscrits mais pas encore votés).

Le Département actera, demain, la constitution d'une commission qui aura pour mission de choisir le prestataire. Cette commission sera composée des conseillers départementaux de tous bords politiques, de Marie-Claire TERRIER, Conseillère Régionale et de Joël PONTIER, Président de la CCMPCVV.

Sous réserve que le plan de financement soit bouclé, la DSP sera attribuée à la commission permanente de juillet 2016.

## ➤ Alpe du Grand Serre

**Jean-Marc LANEYRIE** revient sur les problèmes de stationnement le long de la route d'accès à la station en période de forte affluence. Il indique que la verbalisation, bien que non appliquée, des véhicules mal stationnés a des conséquences commerciales désastreuses.

Il demande si des actions vont pouvoir être menées pour régler ces problèmes de stationnement.

**Reymond MASLO** signale que la commune travaille sur un projet d'élargissement de la route sur cette portion ainsi que sur la création de nouveaux stationnements.

Ces projets sont inscrits sur l'enveloppe territoriale. Si la commune arrive à boucler son plan de financement, des travaux pourraient commencer cette année.

Au niveau du bilan financier de la station : la situation est difficile mais pas dramatique.

Cette saison a été plus difficile que la précédente.

Ils travaillent sur des projets de neige artificielle sur le secteur du Désert et sur le Bambin.

La station enregistre une perte de 17%. Il manque 200 000 €.

Il espère qu'il y aura des subventions exceptionnelles pour les aider à passer ce cap. En effet, l'Alpe du Grand Serre n'est pas la seule station à souffrir. D'autres stations, comme le Vercors et les stations alentours, enregistrent des pertes plus importantes de l'ordre de -23 à -30%.

**Marie-Claire TERRIER** rapporte que la Région a bien été sensibilisée à cette problématique importante et étudie actuellement la question du soutien aux stations. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

**Reymond MASLO** a compris que les aides de la Région seraient vraisemblablement orientées vers de l'investissement. Mais quid des aides au fonctionnement ?

**Marie-Noëlle BATTISTEL** indique qu'elle a été cet après-midi même en réunion avec Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, à l'ANEM (Association nationale des élus de la montagne).

Effectivement, les aides de la Région sont essentiellement fléchées sur les investissements, mais de nombreux maires de montagne ont fait part des difficultés liées au manque d'enneigement de cette année avec des pertes de -10 à -30% en moyenne sur le Département pour les stations.

Pour l'heure, il n'y a pas de vraie réponse sur une aide au fonctionnement, mais en tout état de cause :

-cela ne pourra être, le cas échéant, qu'une aide exceptionnelle,

-l'ensemble des financeurs, Etat, Région, Département ont été alertés sur cette question et réfléchissent à des modes d'actions.

Elle indique que mardi prochain le Plan Neige Montagne sera lancé par Laurent WAUQUIEZ. Ce sera l'occasion d'échanger avec lui et d'avoir de nouveaux éléments de réponse.

**Jean-Marc LANEYRIE** rappelle que le maintien et le développement de la station de l'Alpe du Grand Serre sont un véritable enjeu économique pour notre territoire, car elle représente, directement et indirectement, environ 150 emplois locaux.

## ➤ Mine Image

**Nadine BARI** rappelle que la Mine Image est une association composée essentiellement de bénévoles passionnés par l'histoire de la mine. Mais la Mine Image souffre d'une baisse de fréquentation importante, en lien avec l'arrêt du Petit train, et l'équipe commence à s'essouffler. La Mine Image a donc interpellé Matheysine Développement et la CCMPCVV pour lui venir en aide.

C'est un outil culturel et touristique important pour le territoire et nous avons donc entrepris de l'accompagner pour l'aider à sortir de cette période difficile. Nous avons travaillé ensemble pour faire le

bilan des besoins et proposer des solutions relevant de nos compétences. La CCMPCVV a travaillé et travaille encore notamment sur la réalisation et l'édition de nouveaux documents de promotion, un peu plus innovants, mettant davantage en valeur le site.

**Jean-Marc LANEYRIE** rapporte la tenue d'une réunion de présentation du nouveau projet associatif de la Mine Image, le 26 avril dernier. Il s'attendait à découvrir l'état des lieux des actions commerciales menées actuellement, le plan commercial développé pour la saison 2016 et suivantes, avoir la liste des prospects... mais la présentation correspondait, à ce stade, uniquement à la première phase de l'étude, c'est-à-dire à l'état des lieux et à tracer des perspectives à moyen, long terme.

**Nadine BARI** répond que l'action commerciale menée actuellement par la Mine Image reste très limitée. L'association possède ses propres documents de communication mais s'est beaucoup reposée sur la communication du Petit Train sans se réorganiser véritablement après l'arrêt de ce dernier. D'autre part, l'association ne dispose pas d'un « commercial professionnel » et ce n'est donc pas évident dans ces conditions de vendre leur offre.

D'autre part, elle précise que le bureau d'étude qui travaille actuellement avec la mine Image dans le cadre d'un DLA (Dispositif local d'accompagnement) n'est pas mandaté pour intervenir sur une situation d'urgence, mais pour travailler sur un projet de restructuration à moyen, long terme.

**Jean-Marc LANEYRIE** ne veut pas « jeter la pierre » à la Mine Image qui porte à bout de bras le musée et qui y consacre énormément d'énergie.

Cependant, l'urgence est de se mobiliser d'ores et déjà pour la saison 2016. Marc GUILLOT, Président de la Mine Image a indiqué lors de la réunion du 26 avril que pour 2016 « tout était joué ». Selon Jean-Marc LANEYRIE, il est encore possible de mener des actions pour capter la clientèle des environs pour cette saison : création d'un support de communication très simple à destination des prescripteurs touristiques (OT, hébergeurs, restaurateurs, écoles...) locaux et de l'agglomération, via un mailing informatique pour limiter les frais...

**Nadine BARI** indique que la CCMPCVV accompagne d'ores et déjà la Mine Image, mais précise que :

- la CCMPCVV ne peut pas faire la promotion exclusive de la Mine Image. Le produit est associé à d'autres afin de promouvoir l'ensemble de l'offre présente sur notre territoire,
- la Mine Image doit, elle aussi, assurer sa propre promotion, par ses propres moyens (mailing, radios locales, magazine Isère Tourisme...),
- la CCMPCVV est en pleine structuration et est sur une année de transition : création d'un EPIC, mise en place de la démarche Espaces Valléens. La CCMPCVV fait donc le maximum d'actions dans le temps qui lui est imparti.

D'autre part, elle informe que :

- ce matin a eu lieu la bourse d'échange des OT rassemblant 65 structures du Département : cela a été l'occasion d'échanger de nombreux documents de promotion, parmi lesquels le document de promotion de la Mine Image,
- dans les prochains jours, de la documentation, intégrant le site de la Mine Image va être diffusée par la CCMPCVV dans les campings,
- ...

Elle ajoute que ce musée a un intérêt réel pour le territoire et qu'il ne faut pas que la Mine Image baisse les bras maintenant.

**Serge BESCHI** précise qu'un musée n'est pas une destination en soi. Il est là pour compléter et étoffer une offre culturelle et touristique. Il n'est donc pas évident, qui plus est avec l'arrêt du Petit Train, d'arriver à un équilibre budgétaire de la structure.

**Nadine BARI** ajoute que la démarche « Espaces Valléens » a justement pour objectif de proposer des offres complémentaires sur le territoire et que la Mine Image s'inscrit complètement dans cette logique.

**François MEILLAND-REY** constate que plusieurs organismes font leur promotion le lundi matin sur le marché de La Mure. De plus, se greffer sur des événements qui attirent d'ores et déjà du public (montagn'art, trail des passerelles...) serait un bon moyen pour la Mine Image de faire sa promotion.

## LES PROGRAMMES

### ➤ Espaces valléens

**Nadine BARI** présente succinctement la démarche. L'ambition de ce programme est de faire de la Matheysine, à l'horizon 2020, une véritable destination touristique en s'appuyant sur les « pépites » touristiques (offres différenciantes rayonnant au-delà de notre territoire : Napoléon, patrimoine minier, train, eau, pêche, équestre...) de notre territoire et en proposant des offres complémentaires.

Sur la Matheysine, notre candidature n'était pas gagnée d'avance car le territoire était jugé insuffisamment structuré. Un gros travail a donc été réalisé par la CCMPCVV pour que notre candidature soit acceptée. Cette démarche va ainsi permettre aux porteurs de projet de bénéficier de subventions pour mener à bien leurs projets touristiques.

En matière d'organisation touristique, la mise en place d'un EPIC (collèges d'élus et de socio-professionnels) a été opérée, avec en perspective son évolution, en 2017, en un OT intercommunal avec prise de compétence « accueil ». Un travail sur la mise en place d'une taxe de séjour, collectée par l'EPIC, a également été effectué.

### ➤ LEADER : aides européennes

**Jean-Marc LANEYRIE** rappelle que l'enveloppe LEADER n'est pas énorme : 1,8 million pour l'Oisans, la Matheysine et le Trièves et pour 6 ans.

**Joël PONTIER** précise qu'il faudra, sur le territoire, du personnel pour accueillir les porteurs de projet. Il demande si cette mission pourrait être confiée à Matheysine Développement.

**Jean-Marc LANEYRIE** répond que cela correspond à notre champ de compétences, mais, qu'au préalable, il faut préciser quelles seront les conditions, y compris financières, du portage de cette mission. En tout état de cause, nous n'embaucherons pas d'agent pour faire fonctionner le dispositif.

**Alexandra PELLOUX** ajoute que nous assurons d'ores et déjà au quotidien une mission d'accueil, d'accompagnement des porteurs de projet. Nous travaillons en réseau avec les autres institutions et orientons les porteurs de projet vers les structures partenaires les plus appropriées pour qu'elles les accompagnent techniquement et financièrement le cas échéant.

Elle demande donc des précisions sur la mission :

Faut-il réaliser un premier accueil, une première information des porteurs de projet et les orienter vers les animateurs du LEADER qui se chargeront de monter les dossiers ?

ou faut-il monter les dossiers avec les porteurs de projets ?

Dans le premier cas, cela ne demande pas de temps supplémentaire puisque c'est la mission classique de Matheysine Développement, dans le seconds cas, cela demande un temps de travail spécifique pour cette mission.

**Joël PONTIER** indique que ces précisions devraient être connues dans les prochains jours.

### ➤ GEM

**Laurent JONNET** indique que le GIPM (Groupement des Industriels du plateau Matheysin) était ouvert uniquement aux entreprises à caractère industriel. Dans la mesure où ce tissu ne représente pas un grand nombre d'entreprises, l'association avait tendance à s'essouffler ces dernières années. Il a donc été décidé d'ouvrir l'association à l'ensemble des entreprises du territoire, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité, afin d'échanger sur différents sujets. 2 réunions mensuelles sont organisées avec une 40aine d'entreprises inscrites à GEM (Groupement d'Entreprises de la Matheysine).

**Les autres points :** Plan Pastoral, Accessibilité du territoire, Communication, conventions de revitalisation... sont présentés dans le rapport d'activité.

A l'issue de la présentation de l'ensemble de ces dossiers, **Jean-Marc LANEYRIE** annonce que le rapport d'activité sera présenté de manière synthétique lors de l'Assemblée Générale.

## II – FOMEL

### ➤ Comité d'engagement

**Jean-Marc LANEYRIE** rappelle que les prêts FOMEL sont accordés aux porteurs de projet après que les dossiers ont été étudiés par un comité d'engagement, composé de personnes ayant des compétences commerciales, managériales, financières, juridiques, connaissance du tissu économique local.

Nous avons besoin de bonnes volontés pour renforcer ce comité, et Franck GROS, Directeur de l'agence Gros Environnement groupe PAPREC et gérant de plusieurs sociétés (domaine du transport et de l'immobilier), a fait spontanément acte de candidature, suite à l'Evènement FOMEL de mars dernier.

Ses compétences sont dans le domaine :

- Commercial
- Managérial
- Financier
- Connaissance du tissu économique local
- Construction immobilière

Comme le veut le règlement du FOMEL, la candidature est soumise au vote du Conseil d'Administration.

### VOTE :

**Jean-Marc LANEYRIE propose que Franck GROS devienne membre du comité d'engagement des prêts FOMEL.**

**La proposition est mise au vote et est adoptée à la majorité (une abstention).**

### ➤ Evolution du règlement

**Jean-Marc LANEYRIE** rappelle que nous pouvons faire évoluer notre règlement en fonction des besoins du territoire.

Il présente les propositions qui ont été validées par les membres du Bureau :

## ○ Développement en lien avec la création d'emplois

### -Texte actuel :

Est éligible « une entreprise en développement qui créé au moins un emploi en CDI, quel que soit l'âge de l'entreprise, et en tenant compte de sa taille »

Pour des entreprises en développement, les possibilités de financement sont plus limitées que pour les entreprises en création. Il est donc important de financer le développement des entreprises qui peut générer aussi des emplois.

De plus, une entreprise qui se développe ne va pas immédiatement créer un emploi CDI (statistiquement seulement 13% des premières embauches se font en CDI à l'échelle nationale). Au préalable, elle va valider que le développement est réellement générateur de recettes supplémentaires pour pouvoir ensuite embaucher durablement un salarié.

### -Proposition de modification :

Est éligible « une entreprise en développement qui créé, à l'horizon d'une année au plus tard, au moins un emploi durable (CDI, CDD supérieur à 6 mois, contrat d'apprentissage...).

### VOTE :

Jean-Marc LANEYRIE met au vote la proposition ci-dessus.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## ○ Eligibilité des micro-entrepreneurs

### -Texte actuel :

« Tous les secteurs d'activité peuvent être aidés, **sauf** :

- Les associations, les Groupements d'employeurs, les auto-entrepreneurs ne sont pas éligibles »

A compter du 1er janvier 2016 le statut d'auto-entrepreneur n'existe plus. Il évolue en statut de micro-entrepreneur.

D'autre part, pour de nombreuses personnes, créer sa micro-entreprise, est une manière de créer son propre emploi sans prendre trop de risque au démarrage.

Aussi pour :

- se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation
  - tenir compte des évolutions socio-économiques récentes (montée en puissance des micro-entreprises dans le domaine de la création d'entreprises),
  - pour répondre aux sollicitations des micro-entrepreneurs, de plus en plus nombreux,
- le Bureau propose la modification suivante :

### -Proposition de modification :

« Tous les secteurs d'activité peuvent être aidés, **sauf** :

- Les associations, les Groupements d'employeurs. »

**Marie-Noëlle BATTISTEL** indique que le sujet est délicat. Les artisans sont souvent hostiles à cette forme juridique et évoquent la concurrence déloyale, le « travail au noir »... notamment quand il y a de la concurrence directe.

**Nadine BARI** précise qu'elle était sous ce statut lorsqu'elle avait son activité car son chiffre d'affaire était faible : son magasin avait une vitrine, elle déclarait et payait ses charges...c'était une vraie activité.

Si nous ouvrons aux micro-entreprises, ce sera pour accompagner des porteurs de projet qui veulent créer une vraie entreprise et non pas financer un hobby sur quelques heures.



Nous serons particulièrement attentifs à l'analyse des données qui devront être cohérentes et ne pas laisser présager du « travail au noir ».

Ces questions-là, le comité d'engagement et le Bureau se les sont posées de nombreuses fois, pour autant, aujourd'hui, nous pensons qu'il est opportun de rendre accessible le FOMEL aux micro-entrepreneurs.

**Jean-Marc LANEYRIE** explique que ce statut est bien souvent la première marche pour permettre à des salariés de tester, démarrer prudemment une activité en conservant, dans un premier temps, leur emploi salarié puis en se consacrant pleinement à leur entreprise par la suite.

C'est aussi l'opportunité pour des demandeurs d'emploi de créer leur propre emploi.

**Frédéric CHAUD** met en garde contre ce statut où l'on peut trouver de bonnes activités mais aussi des personnes qui profitent du système pour faire du travail non déclaré. A l'origine, l'idée était bonne, mais elle a été complètement détournée par certains.

Ce statut n'est pas assez cerné, cadré, limité dans le temps....et les dérives peuvent très vite arriver.

**Raymond MASLO** possède également le statut d'auto-entrepreneur pour son activité de bucheronnage qu'il exerce depuis 6 ans. Ce statut est tout à fait adapté. Il est payé par EDF, par les scieries...il y a de la traçabilité.

**Guy ABONNEL** est lui aussi auto-entrepreneur, et comme toute entreprise il paie également des charges, 27%, sur son activité. Il ne faut pas mettre tout le « monde dans le même panier ».

**Marie-Noëlle BATTISTEL et Marie-Claire TERRIER** estiment que si nous ouvrons le règlement aux micro-entrepreneurs il faudra faire confiance au comité d'engagement qui devra être très vigilant sur les activités accompagnées.

**Jean-Marc LANEYRIE met au vote la proposition consistant à rendre éligible les micro-entrepreneurs au FOMEL.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

- [Détenir au moins 50% du capital social](#)

**-Texte actuel :**

« Le porteur de projet doit :

- être le créateur,
- maîtriser la majorité du capital dont 51% à titre personnel et ce, durant toute la durée de remboursement du prêt,
- être le dirigeant social de l'entreprise créée ou reprise (gérant de SARL, Président de SAS...). »

Certains porteurs de projet souhaitent créer leur entreprise en partant sur un pied d'égalité : 50% des parts à chacun.

Cependant, notre règlement actuel impose que le porteur de projet bénéficiant du prêt, maîtrise au moins 51% du capital afin de permettre à l'entreprise, en cas de désaccord des associés, de continuer son activité en prenant des décisions.

Dans les faits, l'essentiel des porteurs de projets que nous accueillons souhaitent créer leur activité dans le domaine artisanal et commercial, et assez souvent, ils souhaitent créer en étant associés à parts égales.

Le risque que l'entreprise périclite pour cette question d'actionnariat majoritaire est faible.

Aussi, le Bureau propose la modification suivante :

« Le porteur de projet doit :

- être le créateur,

- dans le cadre d'une société :

.détenir au moins 50% du capital social à titre personnel et ce, durant toute la durée de remboursement du prêt,

.être le dirigeant social de l'entreprise créée ou reprise (gérant de SARL, Président de SAS...). »

**Jean-Marc LANEYRIE met au vote la proposition ci-dessus.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### ➤ Communication FOMEL

Afin de mieux faire connaître le dispositif FOMEL et l'évolution de son règlement, des actions de communication sont prévues auprès des banques, assurances, réseau de la création/reprise/développement d'entreprises...

### III - ARRETE DES COMPTES AU 31/12/15

Serge SAULQUIN présente les comptes.

#### ➤ Bilan et Compte de résultats 2015

Eléments du bilan à retenir

	2014	2015
Fonds associatif = FONDS PROPRES	406 599	384 961
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 221	-25 646
FONDS CONDITIONNES (FOMEL + CdF)	215 894	305 538

- **Le niveau du Fonds Associatif, hors fonds dédiés/FOMEL**, peut paraître confortable, mais il est en baisse, ce qui signifie que nous puisons désormais dans nos réserves.

Le fonds Associatif, hors fonds dédiés/FOMEL, s'élève à **384 961 €**, car nous avons :

. + 23 221 € d'affectation de résultat 2014

. - 40 000 € de fonds transférés sur le FOMEL

. - 4 858 € de fonds transférés sur les fonds dédiés Charbonnages de France (CdF) correspondant au remboursement d'un prêt que nous avons inscrit en « pertes » et pour lequel nous avons finalement de petits remboursements ponctuels.

**-Le résultat de l'exercice est négatif : - 25 646 €**

C'est un déficit très important pour une petite structure comme l'ADM.

Il est donc important de trouver de nouvelles ressources de financement pour le fonctionnement de notre association : nouvelles adhésions, subventions de fonctionnement...

**-Les fonds dédiés (prêts FOMEL et CdF) s'élèvent à 305 538 € (224 142 € FOMEL + 81 396 € CdF) au 31/12/15.**

**Ce montant correspond à des fonds que nous gérons, mais qui ne peuvent EN AUCUN CAS être utilisés pour le fonctionnement de l'ADM.**

Ils sont en hausse, du fait, essentiellement, de l'abondement du dispositif FOMEL.

➤ **Analyse du compte de résultats 2015 :**

	REALISE 2014	REALISE 2015	Différence
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>68 125</b>	<b>62 398</b>	<b>-5 727</b>
Cotisations	55 762	55 712	
Subventions PPT	12 307	6 154	
Reprise transfert charges diverses	56	532	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>80 351</b>	<b>93 675</b>	<b>13 324</b>
Achats	387	376	
Services extérieurs	6 416	7 201	
Autres services extérieurs	19 443	16 008	
Impôts, taxes et versements assimilés	186	305	
Charges de personnel	53 365	68 626	
Autres charges de gestion courante	0	10	
Dotations aux amortissements et provisions	554	1 149	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-12 226</b>	<b>-31 277</b>	<b>-19 051</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>35 446</b>	<b>5 631</b>	<b>-29 815</b>
Produits nets de cession VMP	31 781	3	
Autres produits financiers	2 740	4 778	
Reprise sur provisions immo (remb prêts CdF)	925	850	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>23 221</b>	<b>-25 646</b>	<b>-48 866</b>

**Produits d'exploitation :**

.Les cotisations restent stables : 55 712 €

.Les subventions baissent : 5 728 € de moins qu'en 2014. Cette baisse est liée principalement à la fin du dispositif PPT en juillet 2015 (1/2 année de financement seulement).

**Charges d'exploitation :** 13 324 € de plus qu'en 2014.

Les variations du niveau des charges de 2014 à 2015 :

« Autres services extérieurs » :

- « catalogues, imprimés, frais postaux » : en 2015 nous avons effectué la mise à jour de l'annuaire des entreprises pour 3 250 € au total,

- « subventions accordées par l'ADM » :

. En 2015 : + 7 969 € par an et pendant 8 ans (63 752 € au total) accordés à la CCMPCVV pour le financement d'une partie de la fibre optique pour les entreprises du territoire.

. - 11 000 € : contrairement à 2014, il n'y a pas de subvention exceptionnelle à l'OT de l'Alpe du Grand Serre + comité de soutien du petit train.

- « frais de déplacements » et « missions réceptions » : en 2014 nous avons des frais plus importants (3 820 € de plus en 2014) liés au dédommagement des frais de déplacement de la remplaçante d'Alexandra PELLOUX en congé maternité et à un voyage en bus organisé lors d'une réunion à la Région.

« Charges de personnel » :

- « rémunérations et charges » : retour à la normale des charges de personnel en 2015, liée au retour d'Alexandra PELLOUX, à temps plein, suite à son congé maternité (remplacement à temps partiel pendant 8 mois, en 2014) : 16 812 € de plus en 2015.

. « formation du personnel » : + 1 857 € pour la formation informatique en 2015.

« Dotation aux amortissements » :

. + 595 € car amortissements sur une année complète d'un poste informatique

**Résultat d'exploitation :** - 31 277 €

En 2014, le résultat était déjà négatif (-12 225 €).

En 2015, il se dégrade fortement.

**Résultat financier :**

.2014 avait été une année TRES EXCEPTIONNELLE dans la mesure où nous avons dégagé 31 781 € de plus-values liées à d'importants mouvements sur des comptes bancaires placés de longue date.

.En 2015, le montant des plus-values s'oriente vers la normale. Cependant, plusieurs CAT sont arrivés à terme en 2015 et ont dégagé une plus-value supplémentaire en comparaison d'une année classique (2000 à 3000 € en année classique).

**Résultat de l'exercice :** - 25 646 €

En 2014, le résultat était positif uniquement grâce au résultat financier qui était très exceptionnel.

**Jean-Marc LANEYRIE** indique qu'au niveau des dépenses, nous pouvons difficilement faire moins :

.les loyers, les photocopies, l'entretien des locaux et du matériel sont pris en charge par le SMIME,

.nous disposons de 1,42 salariées ETP : Une Directrice et une Assistante de Direction / comptable.

**Frédéric CHAUD** estime que des économies peuvent peut-être encore être faites en faisant sous-traiter les fiches de paie par un prestataire extérieur (20 € / mois et par fiche de paie en ce qui concerne son activité) cela permet de ne pas payer les mises à jour de logiciels élevées et redéployer le personnel sur d'autres missions.

**Jean-Marc LANEYRIE** répond que nous étudierons la question.

**Jean-Marc LANEYRIE propose de soumettre et faire arrêter les comptes, tels que présentés ce jour, à l'AG.**

**La proposition est mise au vote et est adoptée à l'unanimité.**

#### IV - BUDGET PREVISIONNEL 2016

	REALISE 2014	REALISE 2015	BP 2016	Différence 2016 - 2015
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>68 125</b>	<b>62 398</b>	<b>58 712</b>	<b>-3 686</b>
Cotisations	55 762	55 712	56 712	
Subventions PPT	12 307	6 154	0	
Subvention exceptionnelle : env parlementaire			2 000	
Reprise transfert charges diverses	56	532	0	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>80 351</b>	<b>93 675</b>	<b>94 309</b>	<b>634</b>
Achats	387	376	500	
Services extérieurs	6 416	7 201	7 480	
Autres services extérieurs	19 443	16 008	16 099	
Impôts, taxes et versements assimilés	186	305	380	
Charges de personnel	53 365	68 626	68 700	
Autres charges de gestion courante	0	10	0	
Dotations aux amortissements et provisions	554	1 149	1 150	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-12 226</b>	<b>-31 277</b>	<b>-35 597</b>	<b>-4 320</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>35 446</b>	<b>5 631</b>	<b>2 800</b>	<b>-2 831</b>
Produits nets de cession VMP	31 781	3	0	
Autres produits financiers	2 740	4 778	2 000	
Reprise sur provisions immo (remb prêts CdF)	925	850	800	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>23 221</b>	<b>-25 646</b>	<b>-32 797</b>	<b>-7 151</b>

#### Principales variation des produits en 2016 :

- . + 2 000 € de subvention exceptionnelle env. parlementaire en 2016
- . - 6 154 € de subventions PPT : le dispositif s'est arrêté en 2015
- . - 2 778 € de produits financiers, les intérêts classiques d'une année moyenne étant de l'ordre de 2 000 € (pas de fin de CAT)

#### Au niveau des charges : maintien du niveau des charges

A présent, seules les cotisations des adhérents constituent les ressources de l'ADM.  
Pour autant, nous recherchons de nouvelles ressources de financement (LEADER...).

**Jean-Marc LANEYRIE** indique que malgré le déficit important de l'ADM, il est proposé de ne pas augmenter les cotisations en 2016.

En effet, le plus gros contributeur à l'outil économique qu'est Matheysine Développement, composé du SMIME et de l'ADM, est la CCMPCVV. Or, il a été demandé à celle-ci d'augmenter sa cotisation au SMIME, affichant lui aussi un déficit de fonctionnement important en 2015.

#### Rappel :

Depuis 2009, les cotisations à l'ADM n'ont pas augmenté et sont les suivantes :

- communes : 2 € / habitant + 25 € si la commune a moins de 1000 habitants et 50 € si la commune a plus de 1000 habitants
- SMIME : 15 000 €
- CCI : 590 €
- CMA : 50 €
- associations : 50 €
- Réciprocité et donc pas de reversement de cotisation : GEM, SITADEL

**Résultat prévisionnel de l'ADM 2016 : - 32 797 € sans augmentation des cotisations.**

**Jean-Marc LANEYRIE propose de soumettre à l'AG :**

**-le maintien du montant des cotisations des collectivités et des adhérents tout en insistant sur la nécessité de les augmenter à l'avenir,**

**-le BP 2016 tel qu'indiqué dans le document présenté ce jour.**

**Les propositions sont mises au vote et sont adoptées à l'unanimité.**

## **V - Assemblée Générale :**

### **➤ Invitations à l'AG**

**Jean-Marc LANEYRIE** indique que l'année dernière, nous avons invité à l'AG les entreprises industrielles, artisanales et commerciales ayant bénéficié d'un soutien de Matheysine Développement (locataires du SMIME, bénéficiaires des prêts d'honneur). Nous avons eu alors des retours positifs des entrepreneurs qui découvraient l'étendue de nos missions et des actions menées en faveur du développement économique et de l'emploi local.

Fort de cette expérience, cette année, nous inviterons un public encore plus large d'entreprises locales afin :

- de mieux faire connaître nos missions, nos services auprès des acteurs locaux,
- de recruter, le cas échéant, de nouveaux adhérents, permettant à l'ADM d'augmenter ses ressources financières.

### **➤ Cette année, notre Assemblée Générale sera organisée dans les locaux communs de la CCMPCVV et du Lycée Alpes Sud Isère, le jeudi 26 mai 2016**

Le choix du lieu est une manière de saluer la démarche conjointe de la CCMPCVV et du Lycée Alpes Sud Isère consistant à mutualiser les moyens pour économiser.

En effet, depuis le 23 novembre 2015 les 2 structures sont sous un même toit, ce qui permet de :

- pérenniser l'institution qu'est le Lycée ASI, garant d'emplois sur le secteur, en lui permettant d'alléger ses charges de fonctionnement, tout en maintenant et développant ses formations,
- doter la CCMPCVV de moyens immobiliers plus importants, à moindre coût, et d'offrir de bonnes conditions de travail pour l'ensemble de ses services.

### **➤ Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de Matheysine Développement (ADM + SMIME), sera :**

**- 17 h 30 : Visite du Lycée Alpes Sud Isère et des nouveaux locaux de la CCMPCVV**

**- de 19h15 à 21h15 : Assemblée Générale Ordinaire de Matheysine Développement :**

- Présentation du Lycée Alpes Sud Isère et de la CCMPCVV
- Rapport moral
- Rapport d'activité 2015 :  
*La vie économique en Matheysine : emploi, immobilier, projets d'entreprises, filières agricole, touristique, aménagement du territoire...*
- Rapport financier
- Les défis économiques de 2016 :  
*Site EVOLUTIF, Espace CONNEX, transfert INOVALP, aménagement numérique, formation professionnelle, abattoir, tourisme...*
- Signature de la convention de partenariat privilégié entre EDF et l'ADM,

par Manuel LENAS, Directeur de l'Agence Une Rivière Un territoire Sud Isère Drôme  
et Jean-Marc LANEYRIE, Président de Matheysine Développement

- Questions diverses

Au sujet d'**EVOLUTIF**, Jean-Marc LANEYRIE annonce que c'est le projet structurant du territoire dont on achève actuellement la dépollution et dont la requalification commencera en fin d'année.

Nous attendons, avec beaucoup d'espoir, l'arbitrage du Département sur le volet 2 du plan de relance qui va peser lourd sur le projet.

Ces locaux permettront d'accueillir des activités artisanales, logistiques, industrielles...

**Joël PONTIER** rapporte que Christian RIVAL a récemment indiqué que 43 dossiers avaient été déposés sur les projets structurants, pour un montant total de 129 millions d'euros alors que l'enveloppe est de 20 millions.

Il a encore confirmé qu'il y avait un dossier particulièrement exemplaire qui remplissait l'ensemble des critères...sans citer le nom de ce dossier.

Au sujet de l'**espace CONNEX**, Jean-Marc LANEYRIE annonce que le projet d'espace de travail partagé, situé dans les anciens locaux occupés par la Maison du Territoire = 400 m<sup>2</sup>, 20 bureaux, permettra d'accueillir des entreprises du tertiaire nécessitant un outil numérique performant.

Nous présenterons également le projet **INOVALP** fabricant des poêles à granulés bois hauts de gamme HOBEN. L'entreprise augmente chaque année son CA de 40 à 50% et est trop à l'étroit dans ses locaux actuels. Elle va donc investir de nouveaux locaux du SMIME (dépôt B à Saint Honoré) ce qui lui permettra de se développer, de limiter la sous-traitance et d'augmenter sa masse salariale en passant de 20 à 70 personnes en 4 ans.

Nous parlerons également de l'**ABATTOIR** et des différentes démarches entreprises collectivement pour le pérenniser.

**Jean-Marc LANEYRIE propose de valider l'ordre du jour de l'AG tout en s'autorisant à l'aménager si de nouveaux éléments intervenaient d'ici l'Assemblée Générale.**

**La proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité.**

## VI - QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Convention de partenariat avec EDF

**Jean-Marc LANEYRIE** rappelle que par le passé, nous avons une convention de partenariat avec Charbonnages de France.

EDF est un partenaire institutionnel important pour Matheysine Développement.

EDF est très présent sur les bassins hydro-électriques où sont installées ses infrastructures. EDF est un acteur économique incontournable du territoire, qui intervient à nos côtés dans le cadre de l'accompagnement des entreprises artisanales, commerciales, industrielles, touristiques...

EDF participe, entre autres, aux comités d'engagement des prêts d'honneur, à la démarche « espaces valléens », nous intègre dans son réseau et nous associe à ses conférences sur le thème de l'économie...

Il est proposé de conclure une convention de partenariat avec EDF, afin :

- d'officialiser et de renforcer davantage le partenariat avec EDF, en tant qu'acteur incontournable du développement économique local de notre territoire,
- d'étoffer mutuellement nos réseaux dans une logique « gagnant-gagnant », permettant d'assurer aux structures une meilleure promotion de leurs missions.

Dans le cadre de cette convention de partenariat d'une durée de 1 an, pouvant être reconduite année par année, EDF versera une cotisation à l'ADM de 2000 € en 2016.

**Jean-Marc LANEYRIE propose que le Conseil d'Administration l'autorise à signer cette convention de partenariat avec EDF.**

**La proposition est mise au vote et est adoptée à l'unanimité.**

#### ➤ Futur représentant du territoire dans la future assemblée de la CCI de Grenoble

**Jean-Marc LANEYRIE** relaie le message de Jean-Pierre GILLET, Vice-Président de la CCI de Grenoble :

*Il est important de « traiter du besoin de trouver, à minima, un futur représentant du territoire dans la future assemblée de la CCI de Grenoble : les élections vont avoir lieu en fin d'année, mais les listes vont être arrêtées par le MEDEF et la CGPME avant cet été.*

*Il s'agit de trouver une personne engagée pour une mandature de 5 ans, soucieuse de porter la voix spécifique de la Matheysine. »*

**Jean-Marc LANEYRIE** confirme qu'il est important que le territoire soit représenté au sein de cette assemblée et propose que cette question soit également relayée par GEM auprès de ses adhérents.

**La séance est levée à 21 h 40.**

**Jean-Marc LANEYRIE,**  
Président de l'ADM,  
et de la commission Economie-Emploi de la CCMPCVV







Agence pour  
le Développement  
de la Matheysine

## RAPPORT D'ACTIVITE Année 2015

### SOMMAIRE

#### I - NOS MISSIONS / NOS ACTIONS

- 1.1 ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET
- 1.2 PROMOTION DES LYCEES PROFESSIONNELS ET DES FORMATIONS PROPOSEES LOCALEMENT
- 1.3 ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIETE EAU DES ALPES
- 1.4 FINANCEMENT D'UNE PARTIE DU RACCORDEMENT A LA FIBRE OPTIQUE POUR LES ENTREPRISES
- 1.5 PORTAGE DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL EX-CANTON DE LA MURE
- 1.6 DESSERTE ROUTIERE : ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AFFECTEES PAR L'EBOULEMENT DU 20 JANVIER 2015 AU PIED DE LA RAMPE DE LAFFREY
- 1.7 COMMUNICATION

#### II - NOTRE IMPLICATION DANS LES DOSSIERS ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

##### 2.1 LES PROJETS STRATEGIQUES

- Petit Train
- Alpe du Grand Serre
- Mine Image

##### 2.2 LES PROGRAMMES

- Espaces valléens
- LEADER
- Conventions de revitalisation

##### 2.3 LES STRUCTURES

- Le Groupement des INDUSTRIELS du Plateau Matheysin devient le Groupement des ENTREPRISES de la Matheysine
- Rencontre du groupe VICAT et de l' élu en charge de l'économie au sein de la CCI Nord Isère

## I - NOS MISSIONS / NOS ACTIONS

### 1.1) ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

#### ➤ Accueil des porteurs de projet 2015

90 porteurs de projet accueillis en 2015. Un flux relativement constant.

#### ➤ Aides financières à la création et au développement d'entreprises

##### ❖ FOMEL

##### ○ Evènement FOMEL

L'ADM a été conduit à reporter à une date ultérieure « l'Evènement FOMEL », initialement programmé le 16 novembre 2015, en raison du deuil national décrété en réaction aux tragiques attentats terroristes du 13 novembre.

Aussi, cette manifestation s'est déroulée le lundi 7 mars 2016.

A cette occasion, nous avons :

- présenté le dispositif et son bilan après 2 ans et demi de mise en œuvre,
- mis à l'honneur quelques chefs d'entreprise bénéficiaires d'un prêt FOMEL qui ont présenté leur activité,

➤ remercié les généreux donateurs, qui, grâce à leur esprit de solidarité, aident le territoire dans son développement économique.

Près de 70 personnes étaient présentes lors de cet évènement qui a beaucoup plu aux participants et nous a valu un très bel article dans le Dauphiné Libéré.

○ **2 dossiers en 2013 ; 10 dossiers en 2014 ; 6 dossiers en 2015**

6 nouveaux dossiers validés en 2015 :

- François VOLTO et Valérie PEANO; Boulangerie ; Au Fournil de François et Valérie ; Corps	7 000 €
- Raphaël CIOT; Caisse enregistreuses ; Dauphiné Encaissement ; La Mure	10 000 €
- Ludovic CHENAVER; Maison ossature bois ; Etablissements Nicolle ; Le Périer	10 000 €
- Yohan DUTCKOWSKI ; Taxi ; Le Taxis Murois ; La Mure	7 000 €
- Catherine PASTOR ; Studio de danse La Mure ; La Mure	6 000 €
- Fabrice et Sébastien CASSAGNE ; Sublimin'Aples publicité ; Susville	10 000 €

Ce qui porte, depuis l'été 2013, à 18 le nombre de dossiers accompagnés, pour un montant global de 131 000 € de prêts, représentant 57 emplois créés ou maintenus.

○ **Abondement**

En 2014 / 2015, le prêt FOMEL a connu un tel succès que le rythme des remboursements risquait d'être insuffisant pour permettre de reconstituer le Fonds suffisamment vite pour faire face aux besoins des nouveaux porteurs de projets.

Pour ne pas casser la dynamique de l'action engagée en faveur du développement économique et de la création d'emplois sur notre territoire, Matheysine Développement a lancé une nouvelle campagne de collecte de dons auprès de tous les acteurs économiques (collectivité, entreprises, particuliers) de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais, en vue d'abonder le FOMEL.

En mars 2016 : 236 000 € ont été collectés.

## **1.2) PROMOTION DES LYCEES PROFESSIONNELS ET DES FORMATIONS PROPOSEES LOCALEMENT**

➤ En partenariat avec Marie-Noëlle BATTISTEL (Députée de l'Isère) et Joël Pontier (Président de la CCMPCVV), Matheysine Développement a rencontré à plusieurs reprises les responsables de l'UDIMEC (principal syndicat patronal de l'Isère) afin de réfléchir à des pistes de développement et de pérennisation du Lycée Alpes Sud Isère, garant d'emplois sur le secteur.

➤ Lors du Conseil d'Administration du lycée du 22 mars 2016, Jean-Marc LANEYRIE a notamment proposé la création d'un CAP agent de sécurité.

En effet, après enquête, les établissements proposant cette formation sont peu nombreux sur la Région et les débouchés sont en hausse.

Cette formation permettait d'augmenter les effectifs de l'établissement tout en restant dans le domaine de l'industrie, sans « vider » les autres classes du lycée.

➤ A l'occasion des 30 ans du BAC Pro, nous avons souhaité consacrer notre journal Matheysine Développement Info aux formations professionnelles proposées sur notre territoire.

L'emploi est indissociable de l'économie ; il est donc primordial :

- qu'un lien étroit existe entre le monde éducatif et le monde économique afin d'adapter les formations aux besoins et mutations des entreprises,

- que les jeunes soient bien orientés et formés afin d'assurer aux entreprises des profils adaptés à leurs besoins.

Plusieurs actions ont été menées pour promouvoir les lycées professionnels locaux :

-Fin 2015, pour le Lycée Alpes Sud Isère :

**.Enquête auprès des entreprises locales** : réalisation et distribution d'un formulaire auprès des entreprises pour mieux connaître leur besoin et leurs attentes en matière de formation.

**.Communiqué de presse sur l'achat bâtiment du Lycée ASI par la CCM** : document réalisé en collaboration avec la CCMPCVV et l'UDIMEC

-Début 2016, pour l'ensemble des 3 lycées :

**.Réalisation d'un document A4 à destination des collégiens** faisant la promotion des formations professionnelles proposées localement.

**.Réalisation et diffusion d'un Matheysine Développement info Edition spéciale : promotion des formations professionnelles de la 4<sup>ème</sup> au BAC Pro proposées en Matheysine**

**.Affichage en page actualité de notre site internet des dates des Journées Portes Ouvertes des 3 lycées.**

-En projet, **pour début 2017, un forum** des « métiers professionnels et de la formation, de l'orientation professionnelle... » avec les 3 Lycées

### **1.3) ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIETE EAU DES ALPES – VALECRIN**

M. IBRAHIM, par ailleurs dirigeant de la société IFRI en Algérie (leader sur le marché national des eaux embouteillées et producteur de sodas), est dirigeant de la société EAU DES ALPES implantée sur la commune du Périer depuis 2010.

L'usine d'embouteillage d'eau de source - seule eau de source minérale embouteillée en Isère - a été construite spécifiquement par le SMIME en 2004 et représente une unité de production de 2 000 m<sup>2</sup>. Elle embauche 8 salariés.

Le marché de l'eau étant très concurrentiel, l'activité peine à décoller.

Si la situation ne se développe pas très rapidement, on ne peut pas exclure le risque de cessation d'activité.

Afin de préserver cet outil plusieurs efforts ont été déployés par Matheysine Développement :

- rééchelonnement du crédit-bail,

- actions engagées par Jean-Marc LANEYRIE pour favoriser des rapprochements avec la centrale d'achat d'Intermarché.

La démarche a permis de conclure un contrat commercial entre les 2 parties, avec cependant des commandes qui peinent à arriver (problème de référencement, poids d'Intermarché sur le CA d'Eau des Alpes...).

D'autre part, des pistes de marchés à l'exportation (Allemagne, Arabie Saoudite...) avec, potentiellement, de gros volumes, sont à l'étude.

La société recherche toujours un technicien de maintenance en vue du remplacement du départ à la retraite, en fin d'année, de la personne occupant actuellement ce poste.

### **1.4) FINANCEMENT D'UNE PARTIE DU RACCORDEMENT A LA FIBRE OPTIQUE POUR LES ENTREPRISES**

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de l'ADM du 23 avril 2015, pendant 8 ans, l'ADM affecte la somme de 7 969 € à la CCMPCVV pour la mise en œuvre de la fibre optique sur le territoire.

La fibre optique devrait arriver d'ici 2 ans sur le territoire.

En attendant, dès 2016, des solutions permettant d'obtenir un débit identique à celui de la fibre optique (100 Mo symétrique) pourront être mis en place par réseau hertzien.

## **1.5) PORTAGE DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL EX-CANTON DE LA MURE**

### ➤ Dossiers 2015 :

Le dossier « Reprise de l'amenée d'eau au Grand Serre » (53 860 € dépenses HT) de la commune de Cholonge a été présenté en comité de pilotage local et a obtenu un avis favorable pour un montant de 18 851 € de subvention de la Région.

### ➤ Bilan total

Date d'effet du contrat 7 juillet 2010 - 6 juillet 2015 = 5 ans

Dossiers validés par le comité de pilotage local :

.nombre : 12 dossiers éligibles dans le cadre du PPT

+19 dossiers hors enveloppe PPT = dossier des groupements pastoraux (278 554 € de travaux)

.montant des travaux éligibles au PPT : 389 581 €

.montant des subventions PPT accordées : 143 656 € (taux moyen de 37 % au regard des dépenses éligibles) sur une enveloppe dédiée de la Région de 158 800 € (90,5 % de l'enveloppe).

Juillet 2015 marque la fin de la convention ADM /Région et laisse la place à un nouveau PPT à l'échelle de l'ensemble du territoire et porté par la CCMPCVV.

## **1.6) ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE : ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AFFECTEES PAR L'ÉBOULEMENT DU 20 JANVIER 2015 AU PIED DE LA RAMPE DE LAFFREY**

Le 20 janvier 2015 afin de prendre toute la mesure des difficultés économiques que les entreprises traversaient suite à la fermeture de la Route Napoléon consécutive à l'éboulement survenu le 3 janvier 2015 dans la rampe de Laffrey, Fabrice MARCHIOL (Président de la CCMPCVV), Jean-Marc LANEYRIE (Président de Matheysine Développement) et Alexandra PELLOUX (Directrice de l'ADM) sont allés à la rencontre de entrepreneurs du Nord du Plateau.

Le 2 février 2015 suite à la demande des élus du territoire, une réunion était organisée en Préfecture afin d'accompagner les entreprises (report des créances publiques, contact médiateur du crédit...) subissant un baisse significative de leur chiffre d'affaires.

## **1.7) COMMUNICATION**

### ➤ **Matheysine Développement info :**

Mai 2015 : un numéro réalisé avec un hommage à Fabrice ; présentation des savoir-faire du territoire à travers les entreprises emblématiques.

Mars 2016 : un numéro spécial sur les formations professionnelles proposées en Matheysine.

### ➤ **Site internet**

Réalisation d'un nouveau site internet pour Matheysine Développement

## II - NOTRE IMPLICATION DANS LES DOSSIERS ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

### 2.1) LES PROJETS STRATEGIQUES

#### ➤ **Petit Train**

Depuis fin octobre 2010, suite à un éboulement, l'activité du petit train est arrêtée.

Le 13 mars 2015, l'assemblée départementale, suivant la volonté exprimée par le territoire, décide d'engager des discussions avec la société « Rail Atout Fer » (coût estimé du projet : 7 M€) tout en maintenant le contact avec les autres candidats au cas où cette candidature n'aboutirait pas.

L'objectif était :

- .d'élaborer un projet de convention d'occupation temporaire permettant une relance de l'exploitation touristique du petit train.
- .de permettre d'engager des discussions avec l'ensemble des partenaires financiers (collectivités concernées, Etat, Région...) pour financer la réhabilitation des infrastructures.

Le 16 septembre 2015, Chantal CARLIOZ Vice-présidente du Conseil départemental en charge du tourisme, annonce :

- .que la société « Rail Atout Fer » a abandonné son projet de reprise.
- .que le Département, qui a maintenu le contact avec les autres candidats, va poursuivre avec eux l'étude des projets de reprise.

Lors de la réunion du comité du pilotage du 24 février 2016 le Département annonçait qu'il y avait toujours 3 candidats en lice : SNC Lavalin, Transdev et Klebert Rossillon.

Le Département devrait opter pour une DSP négociée. Le prestataire devra apporter 25% de financement.

Les candidats ont jusqu'au 3 mai 2016 pour présenter leur offre.

Le Département auditionnera les prestataires le 11 mai 2016.

Le contrat de DSP sera attribué en juillet 2016.

Chantal CARLIOZ a indiqué à plusieurs reprises que le redémarrage du Petit Train de La Mure est un objectif prioritaire pour le Département qui le considère comme un projet structurant pour l'Isère.

#### ➤ **Alpe du Grand Serre**

- Depuis 2 saisons la station est gérée en régie communale.

Comme l'année précédente, 2015-2016 aura été une année avec un manque d'enneigement en début de saison, privant la station d'une partie de son chiffre d'affaires.

La situation financière laisse donc apparaître un déficit d'exploitation à résorber.

- Février 2016 : Pour des questions de sécurité / circulation, de nombreux avis ont été déposés par la gendarmerie sur les parebrises des automobilistes stationnés le long de la route d'accès à la station, les informant qu'ils allaient recevoir un procès-verbal (dans les faits, les procès-verbaux ne seront peut-être pas envoyés grâce à l'intervention de Monsieur le Maire auprès des forces de l'ordre) du fait de leur stationnement gênant / dangereux.

Le stationnement est effectivement un gros problème sur la station, notamment en période de forte affluence touristique. Mais pour autant, verbaliser sans préavis les clients, locaux, grenoblois ou d'ailleurs, emporte des conséquences commerciales dramatiques. Les clients mécontents ne reviendront pas, et de plus, ils feront de la mauvaise publicité à la station, ce qui revient à ruiner les efforts entrepris pour tenter de doper la fréquentation de l'Alpe du Grand Serre.

Il nous paraît urgent et indispensable que des solutions soient mises en place pour améliorer le stationnement (élargissement de la route d'accès sur la partie proche de la station, création de parkings...), renforcer et communiquer sur les systèmes de navettes gratuites (en lien, par exemple avec EDF : navette électrique...), mettre en garde les automobilistes contre le stationnement gênant / dangereux... afin que la station reste accueillante.

Un courrier de sensibilisation allant dans ce sens a été adressé au Maire de La Morte.

### ➤ Mine Image

Fin 2015, la Mine Image alertait Jean-Marc LANEYRIE en tant que Président de Matheysine Développement et Vice-président à charge de l'économie de la CCMPCVV sur la baisse significative du taux de fréquentation du musée mettant en péril la survie de cette activité touristique et culturelle de notre territoire.

Le 16 février 2016 une rencontre associant la Mine image, la CCMPCVV, la commune de La Motte d'Aveillans et Matheysine Développement était organisée afin de prendre la mesure de la problématique.

Constat :

Après l'arrêt du petit train en octobre 2010, le taux de fréquentation a considérablement chuté.

La Mine Images doit se repositionner sur le marché du tourisme et promouvoir son offre très rapidement.

Action mises en œuvre :

- La Mine Image est accompagnée dans le cadre d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) par le cabinet « Cordée Conseil ». Ce dernier est mandaté pour réaliser une prestation sur 5 journées (10 x ½ journées : coût de l'étude pris en charge à 100% par l'Etat) sur les points suivants :

- .Faire évoluer le projet associatif
- .Arrêter un plan de développement pour relancer la fréquentation du musée
- .Arrêter un plan de communication
- .Déterminer les budgets prévisionnels

- Après plusieurs réunions de travail collectives (Mine Images, CCMPCVV, Matheysine Développement, Cordée Conseil), il est convenu que la CCMPCVV, en tant que chef de fil sur le volet tourisme à l'échelle du territoire, mette en place des actions d'accompagnement de la Mine Images : définition du produit sur lequel travailler, revisite et construction de(s) offre(s), conception de supports, développement de produits pakagés, mise en relation avec les autres acteurs du tourisme (Eductour).

## 2.2) LES PROGRAMMES

### ➤ Espaces valléens

Afin d'élaborer la politique touristique intercommunale à l'échelle de la CCMPCVV, celle-ci s'est inscrit dans la démarche « espaces valléens 2014 – 2020 » (Fonds FEDER, Région « montagne », Etat « FNADT).

L'ADM à participé aux différentes réunions de travail pour l'élaboration de la candidature du territoire.

L'ambition du territoire est de devenir, à terme, une destination touristique vivante et accueillante.

Positionnement :

La vision que le territoire souhaite véhiculer « Surprenant par nature ! » :

- .La montagne accessible aux débutants et aux grands sportifs,
- .L'eau et ses multiples activités liées à nos pieds et pourtant des sommets à 3000 au-dessus de nos têtes.
- .Le poids culturel de l'Histoire, de la Religion et de l'Art.

Clientèles cibles :

Les familles avec enfants et les adolescents qui souhaitent découvrir des territoires (histoire, patrimoine...), des activités (moments de simple détente et moments plus actifs)...et des sportifs à la recherche de nouveaux lieux de pratique loin des sentiers battus et des grands classiques sur-fréquentés (ils voyagent sur du court terme et assez souvent en tribus).

## ➤ LEADER

L'ADM a participé aux différentes réunions de travail pour l'élaboration de la candidature du territoire Trièves – Oisans – Matheysine/Pays de Corps/Vallées du Valbonnais au programme LEADER 2014-2020.

La candidature portait sur la recherche de nouvelles opportunités de développement économique, la structuration des filières, la mutualisation d'emplois et de moyens, l'optimisation du foncier et l'amélioration de la notoriété du territoire.

La candidature a été retenue par la Région Rhône-Alpes avec une enveloppe FEADER maximale de 1 801 000 € pour les 6 années du contrat.

Le dispositif devrait devenir opérationnel au cours du premier semestre 2016.

## ➤ Convention de revitalisation

### ○ Aides à l'emploi via la convention de revitalisation TECUMSEH EUROPE

Lors de notre dernière Assemblée Générale, Françoise DEFORGE de l'AEPI nous avait indiqué que des entreprises industrielles de la Matheysine, dans le cadre d'un développement et de création d'emplois, pouvaient bénéficier de subventions via la convention de revitalisation de Tecumseh Europe.

Nous avons interrogé les entreprises locales et constaté que l'une d'entre elles répondait aux critères d'éligibilité : la société DONATI.

Installée en Matheysine depuis plusieurs décennies, cette société, qui emploie 15 personnes, est spécialisée dans l'étude, la conception et la fabrication de mobilier d'agencement. La diversification de ses activités auprès d'une nouvelle clientèle permettra de créer 5 nouveaux emplois et de consolider localement son activité de production.

La société DONATI a ainsi pu bénéficier d'une subvention pour 12 500 € pour la création de 5 emplois.

### ○ Aides à l'attractivité de la filière plasturgie via la convention de revitalisation ALLIBERT

Le 17 décembre 2015 s'est tenu en Préfecture de l'Isère un comité de pilotage, sous la présidence de M. le secrétaire général, au cours duquel a été présenté le projet de convention de revitalisation entre l'Etat et l'entreprise ALLIBERT INDOOR France. Cette convention concerne également le territoire de la Matheysine.

La société ALLIBERT INDOOR France souhaite flécher son effort de revitalisation sur la plasturgie.

L'objectif de cette démarche est de :

1 – Concilier performances économiques et sociales des entreprises :

Sur la base d'un diagnostic en cours réalisé par ALLIZE Plasturgie Rhône-Alpes, élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnel.

2 - Faciliter l'accès à l'emploi, le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels de salariés.

Des actions de formation pour les demandeurs d'emplois seront mise en place. Des liens seront tissés avec les agences d'intérim qui emploient bon nombre de personne dans ce domaine.

3 - Améliorer l'attractivité de la filière dans les territoires.

Un travail sera mené dans le cadre de la formation initiale à ces métiers, en lien avec les écoles.

Une revitalisation axée sur :

- la création d'un équivalent d'au moins 40 emplois
- une période d'au moins deux ans,
- financée avec une enveloppe de 204 059 €, consignée à la caisse des dépôts et consignation

Matheysine Développement sera associée aux prochaines réunions de travail et relatera les informations auprès de nos entreprises locales.

### **2.3) LES STRUCTURES**

#### **➤ Le Groupement des INDUSTRIELS du Plateau Matheysin devient le Groupement des ENTREPRISES de la Matheysine**

Matheysine Développement est membre de l'association et a participé à son Assemblée Générale le 15 septembre 2015.

A cette occasion, les statuts ont été modifiés pour ouvrir l'association à des entreprises qui ne relèvent pas uniquement du secteur industriel.

#### **➤ Rencontre du groupe VICAT et de l' élu en charge de l'économie au sein de la CCI Nord Isère**

Monsieur Pierre-Olivier BOYER , Directeur des partenariats stratégiques du Groupe VICAT et élu en charge du développement économique au sein de la CCI (Nord Isère) et Monsieur Thierry MEILLAND-REY, Directeur des carrières VICAT ont sollicité une rencontre avec Matheysine Développement pour s'informer et s'inspirer de notre modèle, de nos outils et de notre organisation économique.